

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de LAON
Commune de ROUCY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Roucy

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2020

Date de la convocation : 01 octobre 2020

Date d'affichage : 15 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le douze octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de EVELYNE BERNARD, maire.

Présents : BERNARD EVELYNE, CHARLES DOMINIQUE, COUNOT SYLVIE, GILLIER HELENE, HOPIN DIDIER, LURETTE FLORENCE, MANTEL THIERRY, POIRET MATHIEU, PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE, PURUS SEBASTIEN

Absents : LACHAMBRE THIBAUT

Secrétaire : Madame GILLIER HELENE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Madame le maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour car nous avons reçu ces derniers jours la proposition de la SMACL pour le renouvellement de l'assurance statutaire et la nécessité de prendre une décision modificative du budget de la commune pour le paiement des factures d'attribution de compensation de la communauté de communes de la Champagne Picarde.

54_2020 - Admission en non-valeur et créances éteintes "budget annexe service assainissement"
--

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame la trésorière de Villeneuve sur Aisne informe la commune que des créances sont irrécouvrables. Le redevable est insolvable et demande l'admission en créances éteintes pour un montant de 87.72 euros. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les créances éteintes pour la somme de 87.72 euros

55_2020 - Subvention API pour la citerne incendie

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame le Maire rappelle qu'il a été décidé lors de la dernière réunion de faire les travaux concernant la mise aux normes de la réserve incendie et qu'il est donc souhaitable de faire une demande de subvention API pour ces travaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la subvention API pour la réalisation de la réserve à incendie :

Nature des travaux	Dépense subventionnable HT	Taux souhaité	Montant de la subvention	Montant à la charge de l'opération TTC
Réserve incendie de 120 m3	16 500.00	40%	6 600.00	13 200.00

56_2020 - Désignation des délégués à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

La communauté de communes de la Champagne picarde faisant application du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique doit instituer avec ses communs membres, une commission locale d'évaluation des charges transférés (CLECT).

Le conseil municipal décide de désigner au sein de la CLECT :

1. titulaire : BERNARD Evelyne
2. suppléant : COUNOT Sylvie

Travaux rue Porte Saint Pierre

Madame le maire informe le conseil que la SICAE a prévu des travaux sur le chemin de sable allant à Concevreux pour un renforcement du réseau électrique sur les communes de Roucy, Guyencourt et Bouffignereux. Ces travaux sont prévus pour fin 2021.

Le conseil municipal se pose la question de réaliser ou non l'installation des fosses de récupération craignant leur détérioration au moment des travaux du renforcement.

Le conseil décide à l'unanimité de réaliser la pose de fosses uniquement sur le chemin allant au moulin car l'écoulement des eaux de pluie provient principalement de ce chemin. Un nouveau devis doit donc être demandé.

57_2020 - Renouvellement de la convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif (SATESE)

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif avec le département arrive à terme. Il serait souhaitable de reconduire cette assistance technique par la signature d'une nouvelle convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de reconduire à compter du 1er janvier 2021 pour 3 ans la convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif avec le département et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

59_2020 - Subvention API pour la toiture de la salle des fêtes

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Les dossiers de demande de subvention API n'ayant pas été étudiés suite à la période de pandémie, il est nécessaire de renouveler la demande 2020 au titre de la réfection de la toiture de la salle des fêtes. La subvention DETR a été accordée en avril 2020 à hauteur de 50 % du montant HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter la subvention API à hauteur de 30 %.

60_2020 - Renouvellement du contrat assurance SMACL pour les prestations statutaires

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame le maire demande au conseil l'autorisation de signer une nouvelle convention avec la SMACL pour 6 ans afin de reconduire l'assurance en ce qui concerne les risques de nos employés : arrêt de travail, accident, longue maladie...
Voté à l'unanimité.

61_2020 - Décision modificative pour l'attribution de compensation de la Champagne Picarde

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget de la commune afin d'approvisionner le compte 739211 (attribution de compensation) et 739218 (autres prélèvements pour versements de fiscalité entre collectivités locales)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents décide de faire les virements suivants :

Compte 615221 : - 12 000.00 euros

Compte 739211 : + 6 000.00 euros

Compte 739218 : + 6 000.00 euros

62_2020 - Pose de panneaux rue du Vieux Marchez

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après une réunion avec le Conseil Départemental sur la sécurisation de la traversé de notre commune, il est recommandé, afin de sécuriser les véhicules sortant de la rue du vieux marchez, de mettre cette dernière en sens unique en regard de la non visibilité des automobilistes lorsqu'ils quittent la rue du Vieux Marchez au niveau du 28 rue du Pavé.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la pose des panneaux de circulation "sens unique" rue du Vieux Marchez.

QUESTIONS DIVERSES

Il a été constaté, lors de la campagne de mesures effectuée en septembre dernier par la société IRH qui effectue le diagnostic de notre réseau d'assainissement, que toute la rue du Pavé présentait un encrassement qui pose des problèmes d'écoulement. Nous devons donc prévoir un hydrocurage sur toute cette partie. Des devis sont en attente.

Le logement communal est loué depuis le 10 octobre dernier.

Le Noël des enfants : en raison de la crise sanitaire, les cadeaux seront exceptionnellement distribués aux domiciles des enfants par le Père Noël.

Le repas des Anciens : Il est reporté jusqu'à ce que les conditions sanitaires le permettent.

Les colis des Aînés : ils seront distribués vers le 20 décembre par les membres de la Commission d'Action Sociale.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Le Maire

Evelyne BERNARD

